

il y aura toujours, chez l'Anglo-Saxon, quelque chose de sacré, le chez soi, le droit des pères de famille et des mères, la liberté plus essentielle que toutes les autres : celle de la famille. Malheur à qui voudrait y toucher ! »

Un curieux usage liturgique
dans l'ancienne abbaye Saint-Denis

— o —

Les nombreux pèlerins qui assistaient aux offices de l'abbaye Saint-Denis avant la Révolution, pouvaient observer le curieux usage suivant :

Le diacre et le sous-diacre y communiaient *sous les deux espèces*, comme le célébrant, à la grand'messe des dimanches et des fêtes solennelles.

Le cérémonial de cette communion nous est connu.

Aussitôt après le baiser de paix, le sous-diacre allait prendre à la crédence un petit calice vide et un chalumeau d'or, qu'il déposait sur l'autel à la droite du célébrant. A l'aide de ce chalumeau d'or, le célébrant aspirait dans le grand calice une partie du Précieux Sang — après quoi le diacre, escorté du sous-diacre et des officiers du chœur, transportait ce calice sur un autel adossé à un des piliers du sanctuaire du côté de l'Evangile. C'est là que les deux assistants, après avoir communiqué au grand autel des mains du célébrant, sous l'espèce du pain, revenaient pour communier sous l'espèce du vin, en épuisant à l'aide du chalumeau d'or le reste du Précieux Sang. Le calice vide, porté sur l'autel par le sous-diacre après le baiser de paix, ne servait qu'aux ablutions du célébrant.

Pareil usage était observé dans l'abbaye de Cluny, avec de légères différences seulement dans le cérémonial.

Il existait encore, paraît-il, à Chartres où, le jour du jeudi saint, l'évêque communiait sous les deux espèces avec ses assistants.

Ces précieux vestiges d'une liturgie plus ancienne nous sont révélés par l'introduction d'un très intéressant livret, publié en 1777 chez Lottin, à Paris, sous ce titre : *Messe grecque en l'honneur de saint Denys, apôtre des Gaules, premier évêque de Paris, et de saint Rustique et de saint Eleuthère*,